Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 12

Artikel: L'instruction du tir et les mauvais tireurs
Autor: Daniel, C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348317

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'instruction du tir et les mauvais tireurs.

Il est utile qu'une discussion soit ouverte sur la question du tir, qui est une branche essentielle de notre instruction militaire.

Cette discussion engendrera certainement un progrès. A certaines périodes, il convient de faire le point pour savoir exactement où l'on en est. L'instruction du tir était entrée dans une telle période.

Qu'il me soit permis de remercier ici sincèrement la *Gazette des Carabiniers suisses* d'avoir bien voulu exposer le point de vue des tireurs.

Avant tout je voudrais préciser deux points, ceci pour éviter tout malentendu :

1. Lorsque j'ai parlé [1] du programme de maîtrise en campagne, j'entendais la maîtrise de Wallenstadt, comportant :

à 175 m.	10	coups	debout	contre	cible	E	visible	5 sec.
à 175 m.	10	»	à genou	»	»	F	»	5 »
à 120 m.	10	»	couché	»	»	tête	»	5 »

2. Il n'a jamais été dans mon intention de nier la grande valeur des sociétés de tir, car elles font partie intégrante du système des milices. Si j'ai émis une critique, ce n'était pas pour l'ensemble de leur activité, qui est d'autant plus louable qu'elle est désintéressée, mais uniquement en ce qui concerne les tirs militaires hors service. Mon honorable contradicteur de la *Gazette des Carabiniers* [2], dont j'ai lu avec intérêt la courtoise réplique, avoue d'ailleurs lui-même que certaines sociétés ne donnent point satisfaction

[1] *Revue militaire suisse*, juin 1933. (Réd.)
[2] 1933, N° 31.

et que ces exercices de tir hors service ne sont pas toujours exempts d'abus.

Dans les sociétés de tir, il y a deux sortes de membres : ceux qui s'entraînent régulièrement en vue d'améliorer leurs aptitudes au tir. En général cette catégorie ne compte que de bons tireurs ou des débutants en voie de le devenir.

Cette classe forme les cadres de nos sociétés de tir et elle représente la tradition du peuple tireur.

Malheureusement il y a l'autre catégorie, la grande masse, qui ne fait partie d'une société que parce qu'elle le *doit* en vue des tirs militaires obligatoires.

Cette dernière catégorie compte de bons et de mauvais tireurs, mais ceux-ci sont les plus nombreux. C'est cette masse qu'il faudrait pouvoir instruire sérieusement, en donnant aux sociétés de tir des compétences plus grandes pour obtenir un meilleur rendement des tirs militaires obligatoires hors service.

On pourrait discuter à l'infini la question du tir à genou ; cette position a ses défenseurs, mais elle a surtout des détracteurs acharnés, en tout premier lieu parmi la troupe qui *déteste* cette position. Il faut reconnaître que c'est une survivance du passé. Elle n'a plus qu'une valeur militaire secondaire et je crois que si des hommes doivent tirer dans de hautes cultures, ils sauront trouver d'eux-mêmes une position adéquate n'ayant pas exigé de précieuses heures d'apprentissage dans une école de recrues.

La question de l'automatisme ayant été traitée par le colonel Léderrey dans la livraison de septembre de la *Revue militaire suisse*, je n'y reviendrai pas.

La méthode préconisée par le correspondant du n° 32 de la *Gazette des Carabiniers suisses* pourrait éventuellement faciliter la formation de tireurs de stand, mais non pas de tireurs de guerre, dont chaque mouvement doit être un *réflexe*, ce dernier ne s'acquérant que par la patiente répétition du même mouvement. C'est sans doute fastidieux, mais il faut passer par là si l'on veut qu'il en reste quelque chose au combat. Il me paraît même bizarre qu'un officier

ait pu mettre en doute la nécessité de l'automatisme dans l'exécution des mouvements du tireur.

Toute discussion sur l'instruction du tir restera vaine aussi longtemps que l'on ne fixera pas clairement les conditions auxquelles le tireur formé doit répondre. Les unes sont de nature psychologique, telle la décision ; les autres sont techniques, telle la sûreté dans le maniement de l'arme. Conjuguées, elles créeront chez l'homme la *confiance*, qualité indispensable pour qu'il puisse vaincre la peur et agir avec sang-froid.

Donc : la *décision* et la *sûreté dans la manipulation de l'arme* sont les deux facteurs qui doivent être développés par l'instruction.

La rapidité de décision sera exercée en plaçant les hommes devant des buts mobiles surgissant inopinément.

La sûreté dans la manipulation sera acquise par la répétition fréquente des mouvements nécessaires à assurer le fonctionnement de l'arme. Et ceci doit être pratiqué dans des terrains variés et non seulement dans la position idéale du tireur couché.

Il faut élever le débat sur l'instruction du tir et non ramener toute l'instruction du tireur de précision à une question de jambes tendues et de corps obliques par rapport à une ligne de mire !

Quand on étudie les deux facteurs ci-dessus, on peut se demander si tous nos hommes, dans l'infanterie, sont capables d'être instruits selon un même programme, car celui qui répond à ces conditions est vraiment un « tireur d'élite ».

Il faut reconnaître que ce n'est pas possible. Une discrimination entre les tireurs s'impose, à défaut de quoi on arrive à un niveau d'instruction moyen, ce qui est contraire au principe du rendement maximum.

Pourquoi vouloir entraîner un soldat, dont on sait qu'il est capable de devenir un tireur d'élite avec le même programme que celui du cancre de la section qui arrose tout une « contrée » avec ses projectiles ? Faisons une distinction

entre les deux, comme nous le proposions dans un précédent article. Autrement dit, il faut admettre la spécialisation également dans le tir au fusil. Cette spécialisation sera d'autant plus nécessaire si l'on dote un jour notre infanterie de quelques fusils à lunette par compagnie. Mais que faire de cette catégorie « mauvais tireurs » ? Notons d'emblée que nous disons « mauvais tireurs » et non « mauvais soldats ».

Nous le répétons, il faut que ces hommes soient chargés de toutes les fonctions qui, dans l'infanterie, n'exigent pas obligatoirement de bons tireurs : conducteurs, pourvoyeurs des groupes de mitrailleurs ou de F. M.

Mais ces hommes étant tout de même armés d'un mousqueton, qu'en feront-ils ? et comment seront-ils instruits avec cette arme ?

La réponse est simple : ils seront également instruits dans le tir, aussi correctement que possible, mais avec des exigences moindres et plus spécialement dans le sens d'une défense personnelle très rapprochée.

Si ces hommes sont de bons soldats, ils auront à cœur d'arriver à remédier à un manque d'aptitude naturelle ; ils feront preuve de maîtrise d'eux-mêmes et de volonté. Donc ici le tir agira, d'une manière générale, comme un excellent moyen d'éducation de la volonté.

De cette manière on n'abandonnera pas non plus les mauvais tireurs à leur sort. Il ne faudrait pas supprimer toute l'instruction de tir des hommes peu doués, bien au contraire. Car, d'une façon générale, la pratique du tir a une vertu éducative indéniable dans la formation du soldat. Ce qu'il faudrait, c'est améliorer le choix pour obtenir un meilleur rendement.

Que ferions-nous à la guerre des hommes pouvant, en temps de paix déjà, à peine tirer correctement ? Il est urgent de prendre une décision à leur sujet.

Actuellement, il faut que les mauvais tireurs, dans les unités, soient instruits par leurs chefs directs (chef de section et chef de groupe), car ceux-ci auront plus à cœur

d'instruire leurs propres hommes que ceux d'un camarade. En outre, il y a là une question de responsabilité qui se pose : si un chef de section a des mauvais tireurs qui, par un entraînement méthodique, sont capables de faire mieux, c'est à lui et non à un autre d'instruire ses hommes. Dans le cas contraire, c'est reconnaître d'emblée son incapacité comme instructeur de tir. Chose grave pour un officier d'infanterie !

Il est incontestable que depuis un certain nombre d'années l'infanterie est traitée en parente pauvre au point de vue recrutement ; la plupart des bons éléments sont incorporés dans les armes spéciales. C'est compréhensible, car pour que le matériel ait un rendement élevé, il faut qu'il soit servi par un personnel spécialisé, comprenant sa tâche. On ne doit ou on ne devrait pas mettre des engins ou des appareils compliqués entre les mains de profanes, car, mal entretenus, ces matériels auraient une trop courte durée ou ne fonctionneraient pas au moment voulu. Ceci admis, il ne faut tout de même pas trop déshériter l'infanterie. On comprendra facilement que ce n'est pas avec n'importe quels hommes que l'on arrivera à former des tireurs de premier ordre. Donc premier point auquel il faudrait prêter attention. Ensuite, comment faire pour ne donner à l'infanterie que des hommes capables de tirer d'une manière satisfaisante ? (Il n'est pas question de ne vouloir former que des tireurs d'élite, mais simplement de bons tireurs.)

Pour l'instant il est impossible de juger *à priori* si un homme sera bon tireur ou non.

Se baser sur les cours de jeunes tireurs est une impossibilité, 1° parce qu'ils ne sont pas obligatoires, 2° parce qu'ils ne peuvent pas prétendre former un tireur ; on risquerait, par conséquent, de classer dans les inaptes au tir un homme qui, simplement, aurait besoin de plus d'exercice que d'autres. Finalement, comme le dit le colonel Léderrey, certains hommes saboteraient probablement leur tir pour être incorporés dans les armes spéciales. Ce système est donc à rejeter.

Une solution, applicable sans doute à peu de frais, mais qu'il faudrait étudier très à fond avant de la réaliser d'une manière générale au recrutement, serait de recourir à la méthode de l'examen psycho-technique. Pourquoi l'armée ne profiterait-elle des progrès de la psychologie appliquée ? Ne pourrait-on pas demander aux psychotechniciens de nous trouver quelques tests simples, facilement applicables, pour pouvoir déterminer avec le plus de sûreté possible les hommes susceptibles de tirer correctement. Ainsi, comme l'industrie le fait déjà, on mettrait chacun à sa place. On fait bien passer aux jeunes gens se présentant au recrutement des examens sur leurs capacités physiques, pourquoi ne le ferait-on pas sur leur état psychotechnique ? Il y a là une idée qui, je crois pourrait être étudiée. Si elle ne donne pas les résultats attendus, on l'abandonnera, mais il vaudrait la peine de l'expérimenter sérieusement.

Solution compliquée, dira-t-on. Au contraire, elle est très simple. La sélection est faite lors du recrutement. Les hommes que l'examen révélera peu aptes au tir seront versés dans les armes où cette branche est d'importance secondaire.

Une fois l'infanterie débarrassée des plus mauvais tireurs, on pourrait appliquer un programme permettant de former réellement des tireurs de guerre, sans traîner toujours derrière soi le poids inutile des hommes qui, quels que soient nos efforts en vue de les améliorer, n'en demeureront pas moins des tireurs médiocres.

1er lieut. Ch. DANIEL,
Instructeur aux Ecoles de tir.